

Inauguration du circuit permanent « Défi Charenton Bercy »



Le circuit permanent « Défi Charenton Bercy », sera inauguré samedi 22 juin 2019 à 11h30 en présence d'Hervé GICQUEL, le Maire de Charenton-le-Pont.

Il s'agit d'un dispositif innovant de concertation et de présentation de cette opération majeure d'aménagement urbain de l'actuel secteur de Bercy à Charenton. Il sera organisé autour d'un parcours ludique au sein du quartier et interactif grâce à l'utilisation de son smartphone pour associer la population.

Depuis mars 2018, la ville de Charenton aux cotés de son aménageur Grand Paris Aménagement, a multiplié les dispositifs de participation de la population autour de l'opération de renouvellement urbain du quartier de Bercy. Au-delà de la concertation réglementaire, des réunions publiques, des balades urbaines, des ateliers thématiques, un comité citoyen ont permis d'associer les habitants et usagers à l'élaboration du projet.

Le circuit permanent « Défi Charenton Bercy » est un nouveau dispositif innovant de concertation et de présentation du projet d'aménagement qui va profondément transformer l'actuel quartier de Bercy à Charenton.



Le réaménagement d'un quartier est un processus qui s'inscrit dans une temporalité parfois très longue. Les premiers coups de pioche ne sont donnés qu'après plusieurs années d'études pré-opérationnelles. Après une première phase de concertation liée aux procédures d'urbanisme (comme la création d'une ZAC), les périodes « intermédiaires » peuvent être source d'interrogations, voire d'inquiétudes pour les riverains, habitants, usagers des sites appelés à muter. C'est pour maintenir un dialogue permanent avec les habitants du quartier de Bercy, et permettre à ceux qui n'ont pas participé à la concertation officielle de découvrir les grands axes du projet, que la ville de Charenton et Grand Paris Aménagement ont souhaité proposer un dispositif de concertation et d'information innovant et pérenne.

A compter du samedi 22 juin, les Charentonnais, et plus largement les curieux venus de tous horizons, pourront découvrir de manière ludique le projet d'aménagement qui va métamorphoser l'actuel quartier de Bercy. A l'aide de leur smartphone, les participants plongeront dans une aventure fantastique et découvriront au fil des 7 étapes du parcours la riche histoire du site. Pour passer d'une étape à une autre, ils devront répondre à plusieurs énigmes qui compléteront leurs connaissances du quartier. A chaque étape, un panneau viendra dévoiler un aspect plus spécifique du projet (le logement, les connexions à Paris et au reste de Charenton, le cluster des univers virtuels...). Entre deux étapes, un marquage au sol aux couleurs du projet balisera le circuit. A l'issue du parcours, les participants pourront participer, s'ils le souhaitent, à un jeu-concours dont les vainqueurs seront connus début octobre.

Pour cette première édition, le circuit permanent conçu et réalisé par Rouge Vif Territoires et l'Agence verte, restera ouvert 3 mois (jusqu'au 22 septembre 2019). Le circuit sera réactivé et enrichi chaque année à la belle saison, permettant aux participants de découvrir les avancées du projet.

**RDV SAMEDI 22 JUIN A 11H30 AU DEPART DU CIRCUIT PERMANENT
(à l'angle de l'avenue de la Liberté et de la rue pasteur, côté pont,
94 220 Charenton-le-Pont).**



Charenton-Bercy, un projet de transformation emblématique du Grand Paris.

Il s'agit d'une opération d'aménagement urbain qui transformera le quartier en un site innovant et durable. Le projet permettra à Charenton-le-Pont de développer sur 360 000 m² son attractivité économique, environnementale, résidentielle, urbaine et culturelle à l'échelle du Grand Paris et de renforcer la qualité de vie de ses habitants avec :

- Le désenclavement du site, en repensant les connexions vers Paris, Charenton-le-Pont et la Seine
- L'affirmation d'un quartier exemplaire en matière de développement durable, avec une présence forte de la nature en ville, et l'idée de faire émerger un nouveau modèle urbain accessible à tous et écologique
- Une offre résidentielle diversifiée, des bureaux, des commerces et des loisirs, qui formeront un quartier mixte et vivant
- La création d'équipements publics, au service des habitants actuels et futurs du quartier
- La transformation du centre commercial Bercy 2, dont les commerces et services seront redéployés au cœur du quartier, notamment le long de la rue Baron-Le-Roy
- Une connexion avec la future ZAC Bercy-Charenton, à Paris 12e, où seront créés 4000 logements.

Le quartier s'intégrera ainsi dans la dynamique de renouveau de l'est parisien, qui se déploie sur le territoire Charentonnais, mais aussi côté 12ème, et dans les projets menés dans des villes limitrophes comme à Ivry-sur-Seine (ZAC Ivry Confluences).

Ce projet ambitieux de mutation urbaine est piloté par Grand Paris Aménagement (aménageur du quartier), Bouygues Immobilier/UrbanEra (opérateur urbain) et la ville de Charenton-le-Pont en lien avec le territoire ParisEstMarne&Bois. L'équipe de conception urbaine est composée d'Ateliers 2/3/4/, agence d'urbanisme, paysagisme et architecture, AREP, ARCADIS et UrbanWater.



Quelques chiffres clés :

Le programme de la ZAC prévoit la création de plusieurs types de bâtiments et équipements sur 360 000m², dont :

60% dédiés à l'activité économique, avec :

- Plus de **166 000 m²** dédiés aux bureaux et aux activités
- **61 000 m²** consacrés aux commerces et à de l'hôtellerie

Et 40% à des espaces de vie, dont :

- 1000 logements (**30% de sociaux**)
- Des résidences spécialisées (étudiants, seniors ...)
- De nouveaux équipements (crèche, école ...)
- Le reste consacré aux espaces publics et espaces verts

Calendrier prévisionnel

- De novembre 2018 à octobre 2019 : concertation sur la ZAC
- De 2018 à 2021 : études par l'équipe d'architectes, urbanistes et paysagistes, instruction des étapes administratives et réglementaires obligatoires
- A partir de 2021/2022 et jusque 2030 : travaux de construction (en plusieurs phases)

Contact presse

Grand Paris Aménagement : Pauline LAVAUD pauline.lavaud@grandparisamenagement.fr
06.59.09.89.01

Ville de Charenton-le-Pont : David CUSTODIO, dcustodio@charentonlepont.fr 06.82.41.53.11